Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **29 (1983)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cette double page est réservée — une fois n'est pas coutume — à nos abonnés dont les lettres nous ont profondément touchés. Nous reproduisons certaines d'entre elles. Deux fausses notes. Et pourquoi pas ? Chacun a le droit d'émettre son opinion même si nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui regretteront peut-être un jour de ne pas avoir lu tel ou tel avis officiel et qui s'en trouveront lésés.
Une fois de plus, nous remercions tout particulièrement nos généreux donateurs qui apprécient le travail réalisé par la Rédaction et ses collaborateurs de Suisse ou de France ainsi que nos fidèles annonceurs.

Réd.

de M. F. et N. Meyer-Hauser, Combs-la-Ville

Nous sommes toujours contents de recevoir par votre entremise des nouvelles du « pays ».

de M. Robert Graf-Wälti, Belgique

J'ai entendu parler de votre revue qui me paraît vraiment extraordinaire pour des Suisses vivant hors de leur pays. Est-il possible que vous nous fassiez parvenir un ancien exemplaire et surtout nous communiquer le prix pour l'abonnement pour l'année 1983.
Merci d'avance.

de M. Max. Meyer, Paris

D'une façon générale vous décrivez dans votre bulletin les votations franco-suisse d'une façon trop idyllique. Comme premier client de la France, nous devrions être mieux traités. Vous ne parlez jamais des vexations scandaleuses dont les citoyens suisses font l'objet aux frontières et dont la presse helvétique a beaucoup parlé. D'autre part, l'Igf pose aux Suisses de France ayant des biens en Suisse et aux Suisses en Suisse ayant des biens en France de nombreux problèmes non résolus, la France refusant d'appliquer les conventions existantes.
Sur le plan helvétique, le problème de la transmission de la nationalité par nos filles est toujours en suspens. Suite aux lenteurs de Berne des femmes suisses continuent à mettre au monde et à élire des étrangers.
Votre journal ne devrait pas relâcher sa lutte pour l'abolition de cette injustice, ceci à un moment où on donne de plus en plus de droits aux immigrés étrangers résidant en Suisse.

de Mme Robert Buffy, Floirac

En effet, votre journal est pour moi, une joie, surtout depuis la mort de mon cher mari, et surtout un lien avec notre chère Patrie Suisse.

de Mme Schiess, Vincennes

Cest avec plaisir que je vous renouvelle mon abonnement et ci-joint mon chèque.
Avec toutes mes félicités de votre journal auquel j'ai toujours grand plaisir à lire.

de M. A. Pelletier, Chaumont

Vous adressent tous mes vœux pour la nouvelle année et une bonne continuité de ce précieux Messager dont nous ne saurions plus nous passer.

de Mme C. Trible, Delle

Par cette lettre, je vous demande de ne plus m'envoyer votre journal.
La raison en est très simple, c'est qu'il ne retient absolument pas mon attention. Il est de ce fait, pour moi sans aucun intérêt.

de M. A. Vincens, Paris

Celui-ci est toujours le bienvenu et je vous remercie de toute la peine que vous prenez pour nous envoyer des nouvelles du pays !

de M. Pierre Cullaz, Paris

Avec mes félicitations pour votre journal que j'aime beaucoup.

de M. A. Benow, Sèvres

Ce journal est intéressant et permet aux Suisses de France de suivre de loin la vie du Pays. Merci !

de Mme J. Rolland, Plestin-les-Grèves

Je suis toujours heureuse de lire votre journal qui me relie au pays cher à mon cœur.

de M. Charles Gribi, Vésenex

J'aimerais vous dire que nous sommes enchantés de votre Messager Suisse.

de Roseline Grandier-Descheraux
Ravine des Cabris

Veuillez m'excuser pour le retard pris à renouveler mon abonnement, je l'avais oublié. Je vous remercie d'avoir songé à me le rappeler.
Je tiens beaucoup à vous lire, car la vie de mon pays m'est très chère et précieuse. Je vous signale que chaque année nous fêtons le 1er Août avec la petite communauté suisse de La Réunion et que nous nous passons les informations venant du pays.

de M. et Mme A. Apostol, Vence

Et bravo, re-bravo pour la tournure que prend le Messager avec de plus en plus d'articles importants pour nous autres 5e Suisses, conseils, avis, fiscalité, lois, etc.
Et excellent votre chronique juridique, vives félicitations à Me Lette. Plusieurs de mes amis et moi demandent instamment un article de Me Lette de pareille envergure sur le sujet contraire : « Le transfert de résidence de Ch en Fr », il y a beaucoup de « AVS » qui désireraient savoir... avant d'entreprendre cette démarche dans l'inconnu.
En tout cas, merci de tout et continuez à prospérer.

de Max Kehlstadt, Piégon

Avec ses compliments pour votre excellent journal.

de M. Jean-Louis Voruz, Allegrac

Quelles que soient vos contraintes administratives, je vous serai obligé de ne plus m'envoyer votre journal « le Messager Suisse ».
Celui-ci ne m'intéresse pas du tout, aussi bien pour ses reportages réactionnaires inspirés du nationalisme le plus étroit que pour « ses communications officielles » qui ne me regardent pas.
Je vous prie donc de faire le nécessaire pour me radier de la liste de vos abonnés, et vous remerciant par avance, etc.

de M. et Mme Ernest Welti, Paris

Toujours enchantés de lire le Messager Suisse.

de Mme L. Vacheret, Paris

Je suis abonnée à votre revue, si agréable, pour tout, depuis la toute première année (ou peut-être 2e année) et suis Française mais de mère vaudoise (du Vully).
En espérant que vos Suisses vont enfin régler leur dette pour 82, je vous adresse mes meilleurs messages pour Noël et pour 1983.
Je vous remercie également pour tous vos films magnifiques et pour tout le travail que cela représente pour toute votre l'équipe.

Ile de la Réunion

Félicitations pour le Messager. La densité de ses textes est excellente, la tenue de la revue est parfaite et il faut noter l'absence de tout verbiage inutile.

de M. Charles Bader, Eaubonne

En vous adressant mes félicitations pour la tenue de cette revue.

1983

« Les dix commandements » du Messager Suisse

1. Lisez attentivement le M.S. car périodiquement — une fois par trimestre — il contient des nouvelles officielles qui remplacent les communiqués de l'Ambassade, jadis envoyés personnellement.

   Réglez le plus rapidement possible votre abonnement. Prix F. 100.— ; Ab. de soutien : à partir de F. 110.— par c.b. au nom de la F.S.S.P. M.S.
2. Précisez si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement.
3. Ecrire nom et adresse en lettres majuscules.
4. Pour tout renseignement joindre un timbre pour la réponse.
5. Changement d'adresse : Prière de nous envoyer un timbre de F. 2.— (un minimum).
6. Indiquez toujours votre ancienne adresse notre fichier étant classé par code postal.
7. La date des rappels d'abonnement correspond toujours à celle de votre premier versement.
8. Si vous ne recevez pas votre n°, informez-vous auprès de votre bureau postal (nous ne sommes hélas pas responsables des grèves perlées...)
9. N'oubliez pas de signer chèque et c.c.p. Eh oui, vous êtes parfois distraits...
10. Faites connaître à vos amis suisses ou français qui aiment la Suisse notre publication. Et n'oubliez pas notre publicité dont nous avons également besoin. Tarifs à votre disposition.